

Pascal et Martine

Pascal et Martine travaillent tous les deux en ESAT. Ils sont également accueillis dans le même foyer d'hébergement, résidence dans laquelle ils se sont rencontrés et sont tombés amoureux. Pendant plusieurs années, ils vivent leur histoire de couple au sein de la résidence et travaillent ensemble à l'ESAT.

Cependant, Martine est plus un peu plus âgée que Pascal et, au fil du temps, commence à éprouver des difficultés à travailler, souffrant à la fois physiquement et psychologiquement après de longues années de travail.

Martine fait donc une demande pour arrêter de travailler auprès de l'équipe éducative qui, dans son intérêt, valide cette décision. Seulement Martine étant accueillie en foyer d'hébergement pour travailleurs d'ESAT ne peut plus rester à la résidence. Il faut alors trouver une nouvelle solution d'hébergement pour elle. Martine n'a pas l'âge et n'éprouve pas l'envie d'intégrer une maison de retraite. Au-delà de tout ça, Pascal et Martine s'inquiètent davantage encore pour l'avenir de leur couple. Si Martine doit quitter l'établissement, quand se verront-ils ? où se verront-ils ? et s'ils peuvent se voir, combien de temps pourront-ils se voir ?

Il est proposé à Martine d'être accueillie dans une famille d'accueil et, après essai, Martine semble adhérer à ce projet. Mais le problème de continuer de voir Pascal se pose toujours. En lien avec la famille d'accueil, le foyer d'hébergement propose dans un premier temps à Martine de venir un week-end par mois auprès de Pascal, son « chéri ».

Ce n'est pas suffisant à leurs yeux bien évidemment et le manque de l'un et l'autre se fait sentir. Et c'est la famille d'accueil qui va alors proposer que Pascal puisse venir un week-end par mois rejoindre Martine chez eux. Ainsi Pascal et Martine pourront se voir un week-end sur deux, alternativement chez la famille d'accueil et au foyer.

Ce mode de fonctionnement dure une année environ puis, en accord avec la famille d'accueil, l'équipe éducative propose à Pascal d'être accueilli au même titre que Martine, dans la même famille. Ainsi, ils pourront se voir quotidiennement comme avant au foyer et vivre la vie de couple à laquelle tous deux aspirent. Le seul problème réside dans la distance importante entre l'ESAT où travaille Pascal et le lieu d'habitation de la famille d'accueil : pas de moyen de transport ou alors bien trop coûteux en faisant appel à un taxi.

L'ESAT fait alors son entrée dans la démarche de rapprochement du couple et propose à Pascal une mutation dans un autre ESAT situé à quelques kilomètres seulement du domicile de la famille d'accueil. Pascal effectue des essais qui s'avèrent positifs et concluants.

Voilà maintenant quelques mois que Pascal a enfin rejoint Martine en famille d'accueil et tout se passe bien. Pascal continue de travailler et rentre rejoindre sa « douce » chaque soir. Martine partage la vie de la famille d'accueil et attend patiemment le retour de Pascal en fin de journée.

Ainsi tous les travailleurs et services sociaux se sont coordonnés afin que Pascal et Martine puissent accéder à leur demande de continuer de vivre ensemble leur histoire d'amour. Cela aura pris entre 1 an et 18 mois pour faire se rejoindre les deux amoureux mais avec de la volonté et du dynamisme, on ouvre le champ de tous les possibles en matière d'amour et de vie de couple pour les personnes en situation de handicap.